

Claire Harmand

Transfert : usages et déviations

Le transfert, par définition, est une déviation. Selon Freud, c'est ce que l'analysant reporte sur l'analyste (*Übertragung*). Il attribue à l'analyste ce qu'il attribuait à ses premiers objets. Lacan a introduit, de plus, la notion de sujet supposé savoir, résumée ainsi dans *Encore*, p.64 : " Celui à qui je suppose le savoir, je l'aime ".

L'usage du transfert par l'analysant, à son insu, va dans le sens de maintenir cette déviation. L'analyste qui dirige la cure ne se laisse pas entraîner vers les déviations mises en place par l'analysant. Il manie le transfert, il en fait un usage qui vise le dénouement et la rupture des liens fantasmatiques.

Le transfert dans l'Ecole (dans la communauté analytique), c'est du travail qui se transfère, qui s'adresse à d'autres. Le transfert de travail est une déviation, un déplacement de travail vers l'institution analytique qui est lieu d'adresse et d'élaboration. En effet, tout comme la parole, s'il n'est adressé à d'autres, le travail tourne en rond, revient sur lui-même, se répète, s'épuise. Le terme de " transfert de travail ", inventé et peu utilisé par Lacan, nous indique que la question du transfert n'est pas limitée à la cure analytique. Un transfert est en jeu dans le travail dans une Ecole de psychanalyse ; il indique aussi qu'à la dimension symbolique des échanges de travail avec d'autres, s'ajoute un versant imaginaire qui permet la confiance à des collègues, et que comme dans la cure, il s'agit que cet imaginaire se noue au symbolique pour aller vers le réel ; c'est-à-dire qu'il importe de travailler pour que se maintienne et s'affirme la visée de la cure.

La notion de transfert de travail peut être ainsi très simple pour un sujet après la rupture du lien transférentiel avec son analyste. C'est un support nécessaire à une position d'analyste dans la pratique clinique. Tel en est l'usage fait par les analystes.

Mais il en est autrement pour les analysants. Pour un sujet dont la cure est en cours, le transfert, c'est le transfert ! Le transfert dans l'institution se mêle au transfert à l'analyste aussi automatiquement que la relation transférentielle se mêle aux autres relations d'objet. Les deux interfèrent mais ils se distinguent aussi bien, puisque le travail de l'analyse consiste à les séparer.

I - Interférences entre travail et cure, via le transfert : les phénomènes

Pour de nombreux sujets, les interférences entre ces deux modes de transfert sont fréquentes. Nous abordons là quelque chose de très complexe et de très mouvant, puisque les articulations sont différentes pour chaque sujet en analyse et évoluent pour chacun à chaque moment de son analyse.

Lacan a été le premier dans l'histoire de la psychanalyse à ouvrir à des non analystes, analysants le plus souvent, la possibilité d'un travail à propos de la psychanalyse dans les cartels et les enseignements. Les effets ont été peu abordés, par rapport aux effets explosifs de la passe sur l'Ecole. Ils n'en sont pas moins cruciaux.

1/ Un exemple d'usage : être en analyse et travailler en cartel (expérience difficile et souvent angoissante) peut être un facteur très dynamique pour la cure, qui se révèle dans l'après-coup. Il en a été ainsi dans mon expérience.

En particulier deux points de butée dans la lecture de textes de Lacan en cartel ont trouvé leur résolution dans une avancée de la cure plusieurs années plus tard. Une phrase énigmatique “ le moi est un objet ” (Séminaire II, p.60) me laissait arrêtée malgré une certaine compréhension intellectuelle du “ décentrage essentiel à la découverte freudienne ” du décalage entre le moi et le je. La fulgurance d’un moment de décollement entre moi et sujet est survenu en analyse des années plus tard, à la mesure de la vivacité du transfert dans le cartel et de la question qui a, du même coup, trouvé sa résolution. Une autre expression, dans un autre cartel, “ remplir par un leurre le vide de ce point mort ” (Intervention sur le transfert, in Ecrits p.225) a rencontré mon insupportable incompréhension. Celle-ci s’est dénouée seulement à la fin de l’analyse quand, ayant vu ce qui causait le désir et le caractère dérisoire de celui-ci, l’analyste ayant perdu au même moment son importance, il a pu apparaître que ce qu’il représentait n’était qu’un leurre.

Cet usage des transferts par l’analysant, extrêmement dynamique, se passe à l’insu du sujet, à travers son accrochage au travail et à la cure. A cela les analystes doivent se contenter de ne pas faire obstacle.

2/ Une déviation : Il arrive que pour certains, transfert de travail corresponde à un engagement vers un travail où l’on cherche à comprendre et à apprendre ; c’est un transfert au travail, l’investissement du sujet s’adresse au travail. Ce travail théorique peut faire obstacle aux avancées des analysants. J’ai pu le constater dans le cartel de la passe puis dans le secrétariat de la passe. D’autre part l’influence des enseignements dans l’Ecole sur la passe, s’entend dans les témoignages de certains passants, qui disent ce qu’ils supposent être attendu par les cartels de la passe. Cette déviation fait obstacle à la fin. Cela ressemble à ce que décrit Lacan dans le séminaire Le transfert, p. 390-391, à propos du “ tournant de 1920 ” : “[...] l’effet d’un discours qui porte sur l’effet d’un discours, qui ne le sait pas, et qui aboutit nécessairement à une cristallisation nouvelle de cet effet d’inconscient qui opacifie ce discours . [...] Quel que soit ce qui se passe, ces effets mettent en recul le sujet, l’immunisent, le mithridatisent par rapport à un certain discours. Ils empêchent de mener le sujet là où nous voulons le mener, c’est à savoir à son désir ”.

3/ Une question : Que se passe-t-il quand analysant et analyste travaillent ensemble dans l’institution ? N’est-ce pas parfois un obstacle à une destitution ? L’analyste qui n’occupe pas tout le temps la “ place où il attend ” (Le transfert, p.421), peut changer de place vis-à-vis d’un sujet. Mais qu’en est-il pour l’analysant ? Les relations de travail avec l’analyste peuvent-elles se situer hors transfert et en tous cas, ne rétablissent-elles pas l’illusion d’intersubjectivité “ ce qui est le plus étranger à la rencontre analytique ” (Le transfert, p.20) ? Les passants engagés dans un travail d’Ecole pendant leur cure n’ont pas témoigné de difficultés ou de questions particulières à ce propos. Mais leur travail “ décidé ” n’a jamais favorisé un franchissement de fin d’analyse. C’est une question qui se pose différemment pour chacun, il importe de la laisser ouverte. Cette question posée dans un exposé d’une après-midi des cartels de la passe a été vivement critiquée un an après dans le collège de la passe. Eric Laurent a répondu qu’on avait toujours travaillé ainsi dans l’Ecole et que Lacan le faisait. Question à ne pas poser, donc ... je la maintiens et je réponds que l’analyste est responsable dans ce cas de l’obstacle que peut constituer le transfert de travail à la cure analytique.

II - Fondements des usages et déviations

Une Ecole pour la psychanalyse met au premier plan la cure analytique et l’analyste dans la cure met au premier plan la parole de l’analysant (Discours de l’analyste). Tout usage du transfert dans la cure est au service de cette parole adressée à l’analyste, pour amener la cure à

sa fin. Pour l'analyste, la notion du transfert est donc directement articulée à la notion de la fin de l'analyse, à sa finalité. Suivant le même mouvement, tout usage du transfert dans l'Ecole prend en compte et favorise les cures analytiques. C'est la responsabilité des analystes dans l'Ecole, à l'égard d'analysants pris dans le transfert, qui de ce fait ne peuvent prendre la mesure de leur position. Les analystes ont à considérer les choses du point de vue de l'analysant, en ce qui concerne le transfert dans la cure et dans l'Ecole. Ils doivent veiller à ne pas transférer quoi que ce soit de l'analyste à l'analysant : ce ne serait rien d'autre qu'identification à l'analyste, sous le nom de transfert ; transfert de vérité, d'autorité.

“ Le maniement du transfert ne fait qu'un avec sa notion ”, écrivait Lacan en 1958 dans “ La direction de la cure et les principes de son pouvoir ” (in Ecrits p.603). A cette époque il critique trois déviations principales de la notion de transfert.

1/ L'analyse des défenses, des mécanismes de défense contre les différentes phases de développement chez l'enfant (cf. Anna Freud). Dans le transfert, l'analyste est le représentant de la réalité.

2/ L'insistance sur la relation d'objet avec, à l'horizon la maturation d'un objet idéal à atteindre et de la relation génitale (cf. Abraham). La relation transférentielle permet cette maturation.

3/ L'introjection intersubjective, introjection de la personne de l'analyste, dans une relation duelle, où il importe de mettre la bonne distance.

Lacan critique aussi à de nombreuses occasions la notion de contre-transfert et le maniement du transfert comme relation intersubjective.

Si nous pensons avoir évité ces déviations dans l'ECF, quels sont les fondements actuels des phénomènes que nous connaissons ? Quelles notions sont à l'œuvre ?

La notion freudienne du transfert

“ Tout individu possède une manière d'être personnelle, déterminée, de vivre sa vie amoureuse ”, dit Freud, qui parle d'une sorte de “ cliché qui au cours de l'existence se répète plusieurs fois ” (" La dynamique du transfert ", in Ecrits p . 50-51). Le transfert n'est que la reproduction des premières relations objectales sur lesquelles se fondent le désir et le fantasme qui le soutient. A ce titre, le transfert est homogène au fantasme et il est logique que se dénoue la relation avec l'analyste, quand se franchit le fantasme qui maintenait le sujet dans un mode figé de relations aux autres, accroché à ce qui causait son désir.

Si on n'a pas cette notion, si on l'écarte parce qu'on n'en a pas l'expérience, ou si on ne travaille pas pour en maintenir le tranchant, toutes sortes de déviations sont possibles et en particulier celle de ne pas voir que nécessairement l'analysant se sépare de l'analyste à la fin de la cure... (reproche fait au cartel B d'avoir insisté sur cette séparation).

La position de l'analyste dans le transfert, issue du désir de l'analyste qui a émergé à la fin de la cure

Ce qui causait le désir ne tient plus, l'analysant qui passe à l'analyste en est creusé. Il peut alors proposer cette place vidée à un analysant qui va, avec le transfert, y mettre ce qui cause son désir. L'analyste tient donc sa position avec cette place vide où il se fait semblant d'objet a pour l'analysant.

Un analyste qui n'a pas cette expérience ne peut que faire semblant, ce qui est bien différent du “ se faire ” d'ordre pulsionnel.

La notion lacanienne de sujet supposé savoir

C'est le constituant ternaire dans la situation entre les deux partenaires, analysant et analyste (Proposition du 9 octobre 1967)

- *Le savoir* : un savoir insu se présentifie par le biais du transfert dans la parole adressée au sujet supposé savoir. Cela permet au sujet analysant un élan vers la production de signifiants (Discours de l'hystérique). Le savoir produit par le sujet hystérisé dans l'analyse se situe dans le registre symbolique. Or, il n'a rien à voir avec le savoir sur le réel qu'il trouvera à la fin de la cure.

Un analyste pour qui le savoir supposé reste dans l'ordre du symbolique ou dans l'imaginaire pris pour du réel, ne voit pas pourquoi il n'y aurait pas continuité entre transfert dans la cure et " de travail ". Il ne voit pas pourquoi on ne demanderait pas aux analysants de se dévouer pour l'Ecole, de l'aimer, de lui vouer leur vie.

- *Supposé* : l'analysant est tout prêt à croire que l'analyste sait, alors que celui-ci ne sait rien du savoir supposé. Si un analyste se prend pour un sujet sachant, cela induit une relation de pouvoir qui n'a plus rien d'analytique.

- Le sujet est incarné par l'analyste, mais un analyste qui se prendrait pour " le " sujet supposé savoir, donnerait de l'importance au fait que l'analysant le maintient à cette place (évitant par exemple de poser des questions à l'analysant : J.-A. Miller, Revue n° 41, p.17). " Une question s'adresse toujours à un sujet supposé savoir. Une question définit l'interlocuteur comme sujet supposé savoir. C'est pourquoi, une fois la cure engagée, il est toujours coûteux pour l'analyste d'intervenir sous forme de question, parce que cela porte atteinte à la fonction du sujet supposé savoir. Je considère que la question a en général sa place dans les entretiens préliminaires, et qu'elle est nécessaire pour s'instruire des données du cas, mais ensuite la forme question cesse d'être la forme adéquate de l'interprétation analytique. Sauf indications spécifiques, sauf les cas où il faut le faire, poser des questions est toujours coûteux ". Bien sûr, c'est coûteux. Lacan ne nous a-t-il pas averti que " l'analyste aussi doit payer " (" Direction de la cure ", p.587 in Ecrits) ou faudrait-il éviter à tout prix d'entamer le transfert ?

Le transfert est un outil pour la conduite d'une cure vers la fin de l'analyse. Quand il est " de travail ", son usage doit permettre aux analysants de continuer leur cure et aux analystes de diriger quelques cures ; ce qui implique qu'ils en aient une notion solide, c'est-à-dire pas sans la passe, toujours à repasser. Car pour chacun, cette notion du transfert ne se révèle que dans l'après-coup de son dénouement lié au dénouage de la fin de la cure.

Alors, peut-on parler d'une Ecole d'analysants ? Peut-être, mais pas sans passants (analystes qui n'en ont pas fini avec la passe).